



**ORDRE DU JOUR
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 31 JANVIER 2021**

LIEU : Vidéoconférence

HEURE : 18 h

28. AJOUTS

- 28.1 Correspondance numéro 128053** - Avis de proposition est donné par la conseillère Caroline Murray à la séance du conseil municipal du 31 janvier 2022 qu'à la séance du 15 mars 2022 sera déposé un projet de résolution concernant la citation patrimoniale du site du parc des Rapides-Deschênes et du barrage de la centrale Deschênes

Note : Les documents se rattachant aux sujets mentionnés ci-dessus ont été remis aux membres du conseil conformément à la loi.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 15 février 2022 à 19 h par vidéoconférence.